

INSÉCURITÉ

les commerçants répliquent

Confrontées aux problèmes d'insécurité et de cambriolages, les associations de commerçants réagissent. Parmi les outils à leur disposition, elles privilégient la communication et l'animation de réseaux. Les effets de cette concertation sont extrêmement précieux pour la bonne santé du commerce.

La CCIMP s'est très tôt rapprochée de la Direction départementale de la sécurité publique (DDSP) pour organiser des réunions à visées informative et préventive. Ces réunions ont été l'occasion notamment de détailler les dispositifs de prévention déployés dans chaque arrondissement de Marseille. Des représentants « référents » de la police et des commerçants, fonctionnant en binômes, ont été présentés à tous. L'association Marseille Centre, par exemple, adresse régulièrement à ses référents police un récapitulatif des faits auxquels les commerçants ont pu être confrontés – grâce aux informations récoltées par les référents commerce, mais aussi en glanant des informations auprès de différents contacts dans le secteur, de Belsunce à Castellane. La police a, par ailleurs, facilité certaines démarches administratives, en attribuant par exemple des rendez-vous pour les dépôts de plaintes. Si le dispositif « référent » porte ses fruits, il est prévu de l'étendre à tout le département. Au niveau national, le problème est pris au sérieux et la résistance s'organise à tous les échelons. Michèle Alliot-Marie, alors ministre de l'Intérieur, avait fait de



la lutte contre les vols à main armée une de ses priorités. La police nationale a ainsi répertorié une liste de conseils et attitudes à adopter, qui a été communiquée aux référents marseillais. Ces derniers les présenteront à leur tour aux commerçants, à l'occasion des réunions de proximité organisées dans les différents arrondissements.



PIERRE CARAVA,

président de l'association des commerçants de la Butte, référent sécurité dans le 6^e arrondissement

TÉMOIGNAGE

« Le but, bien sûr, n'est pas de s'occuper des problèmes ponctuels ou particuliers des uns ou des autres. La création de cette interface a permis d'instaurer des contacts privilégiés et réguliers avec les responsables de la police, par téléphone ou par mail. C'est l'occasion à chaque fois de faire un point, de souligner ce qui marche bien ou moins bien, ce qui peut être amélioré, où faire porter les efforts... Sur le Cours Julien par exemple, ces échanges ont débouché sur une présence policière accrue le soir et à l'heure du déjeuner. Même si le nombre de braquages ne s'est pas effondré pour autant, cela permet une concertation et une meilleure synergie entre les attentes des uns et les réponses des autres ».